

Cour d'appel fédérale



Federal Court of Appeal

Date : 20120910

Dossier : A-473-11

Référence : 2012 CAF 232

**CORAM : LE JUGE NADON
LA JUGE SHARLOW
LA JUGE TRUDEL**

ENTRE :

**ELI LILLY CANADA INC.
ELI LILLY AND COMPANY,
ELI LILLY AND COMPANY LIMITED
et ELI LILLY SA**

appellantes

et

NOVOPHARM LIMITED

intimée

Audience tenue à Toronto (Ontario), le 10 septembre 2012.

Jugement rendu à l'audience à Toronto (Ontario), le 10 septembre 2012.

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR :

Le juge Nadon

Cour d'appel fédérale



Federal Court of Appeal

Date : 20120910

Dossier : A-473-11

Référence : 2012 CAF 232

**CORAM : LE JUGE NADON
LA JUGE SHARLOW
LA JUGE TRUDEL**

ENTRE :

**ELI LILLY CANADA INC.
ELI LILLY AND COMPANY,
ELI LILLY AND COMPANY LIMITED
et ELI LILLY SA**

appellantes

et

NOVOPHARM LIMITED

intimée

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR
(Prononcés à l'audience à Toronto (Ontario), le 10 septembre 2012)

[1] Malgré la solide argumentation de l'avocat des appelantes, nous n'avons pas été convaincus que le jugement contesté est fondé sur une quelconque erreur de droit ou de principe ou erreur de fait manifeste et dominante.

[2] L'appel sera rejeté avec dépens.

« M. Nadon »

j.c.a.

Traduction certifiée conforme
Johanne Brassard, trad. a.

COUR D'APPEL FÉDÉRALE
AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : A-473-11

INTITULÉ : Eli Lilly Canada Inc. et al
c. Novopharm Limited

LIEU DE L'AUDIENCE : Toronto (Ontario)

DATE DE L'AUDIENCE : Le 10 septembre 2012

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR : Le juge Nadon
La juge Sharlow
La juge Trudel

MOTIFS PRONONCÉS À L'AUDIENCE PAR : Le juge Nadon

COMPARUTIONS :

Anthony G. Creber
Cristin A. Wagner
Livia Aumand

POUR LES APPELANTES

Jonathan Stainsby
Andrew Skodyn
Neil Fineberg

POUR L'INTIMÉE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

Gowling Lafleur Henderson s.r.l.
Ottawa (Ontario)

POUR LES APPELANTES

Heenan Blaikie s.r.l.
Toronto (Ontario)

POUR L'INTIMÉE